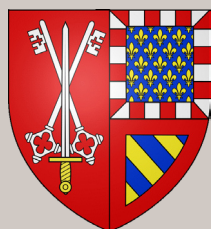




UNE MISE EN LUMIÈRE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT RÉCOMPENSÉE À L'ÉCHELON NATIONAL

DOSSIER DE PRESSE



Contact presse SICECO : Nathalie Blanc - 03 80 50 85 09 - nblanc@siceco.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse

Une mise en lumière respectueuse de l'environnement

Histoire d'une mise en lumière

Découvrir la mise en lumière du Château

Concours Lumière, un concours national

Le SICECO, Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or

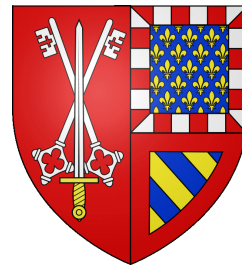
Gevrey-Chambertin, étape incontournable de la route des Grands Crus

Le SERCE, Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique



Communiqué de Presse

20 Octobre 2011



Une mise en lumière respectueuse de l'environnement récompensée à l'échelon national

Le jury du Concours «Lumières» édition 2011, organisé par le SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique) et PHILIPS LIGHTING, a attribué au SICECO le 2^{ème} prix pour la mise en lumière du Château de Gevrey-Chambertin. À cette occasion, Jacques JACQUENET, Président du SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or) et Jean-Claude ROBERT, Maire de Gevrey-Chambertin, ont convié élus et acteurs locaux à une cérémonie de remise de prix le 20 octobre 2011 à Gevrey-Chambertin en présence de Fabrice DUDRAGNE, Représentant régional SERCE et Guy GAUTHIER, Chef des marchés Urbanisme Lumières de PHILIPS LIGHTING.

Mettre en valeur le patrimoine historique tout en respectant l'environnement

La mise en lumière du château célèbre le millénaire du bâtiment et s'inscrit dans le programme des festivités organisées pour les commémorations des 1 100 ans de la création de l'Abbaye de Cluny. Le financement du projet (55 000 € TTC) a entièrement été pris en charge par la municipalité qui a confié la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre au SICECO. Ce dernier a fait appel au concepteur lumière, Vittorio SPARTA, qui a réussi à mettre en valeur le bâtiment grâce à des effets lumineux d'une grande finesse. Si les appareils utilisés sont nombreux pour arriver au résultat voulu, la consommation électrique et les pertes de lumières inutiles restent faibles. L'entreprise FAUCHET a réalisé les travaux.

Un concours de portée nationale

Le Concours Lumières organisé par le SERCE en partenariat avec Philips Lighting, signe sa 23^{ème} édition cette année, enregistrant un succès grandissant auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés (+ 30 % de dossiers déposés par rapport à 2010). Le jury s'est réuni le 13 mai dernier sous la présidence de François-Michel GONNOT, Député de l'Oise.

Trois prix ont été décernés aux maîtres d'ouvrage dont les réalisations témoignent d'une véritable originalité, alliant la qualité à la technicité. La prise en compte de l'efficacité énergétique a été précisée et estimée cette année grâce à l'introduction de trois critères : le nombre de points lumineux et la puissance totale installée, le type de projecteurs et les sources utilisés et enfin le ratio moyen lumen / Watt pour chaque type de point lumineux.

« Le jury a apprécié la qualité de l'ensemble des dossiers présentés par les 21 candidats et remarque que tous ont apporté dans leur réponse un soin particulier aux critères liés à l'efficacité énergétique. Le choix des sources, la mise en oeuvre de technologies performantes sur le plan énergétique dénotent une réelle prise en compte de l'impact environnemental de l'éclairage. »

Autour de François-Michel GONNOT, Député de l'Oise et Président du jury, étaient réunis pour délibérer : Cyrille VERAN, Chef du service « Architecture et Urbanisme » de la rédaction du Moniteur ; Xavier Clarke DE DROMANTIN, de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) ; Alain LE DU, Président Directeur Général de Le Du Industries ; Philippe LAGUEYRIE, Directeur général adjoint de l'Espace urbain de la ville de Rueil Malmaison ; Philippe THÉBAUD, paysagiste,

Contact presse SICECO : Nathalie BLANC - 03 80 50 85 09 - nblanc@siceco.fr

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe 663 communes de Côte d'Or qui lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il s'assure ainsi du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Le Syndicat traite également des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes ont le choix de transférer au SICECO les compétences liées aux missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, de communications électroniques, d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'achat d'énergie.

Gevrey-Chambertin, commune viticole située à une quinzaine de kilomètres au Sud de la Capitale Bourguignonne est une étape incontournable de la route des Grands Crus. Avec un vignoble de 550 hectares de cépage « pinot noir », le village abrite 9 grands crus et 27 premiers crus.

Gevrey-Chambertin est empreint d'une longue histoire, débutant en 640, étroitement liée à celle d'hommes de pouvoir et d'hommes de Dieu. Au détour des rues vous pourrez admirer l'église saint Aignan datant du 12^{ème} siècle et visiter le château datant du moyen-âge. Pour préserver ce patrimoine culturel la commune a rejoint en 2005 la fédération des sites Clunisiens.

Aux charmes des monuments historiques s'ajoute une réserve naturelle « La Combe de Lavaux » offrant un panorama magnifique sur le paysage du vignoble. Riche de 487 hectares elle abrite des espèces rares tant végétales (biscutelle, véronique en épi ...), qu'animales (faucon pèlerin, lézard vert ...).

Histoire d'une mise en lumière

La mise en lumière du château célèbre le millénaire du bâtiment et s'inscrit dans le programme des festivités organisées pour les commémorations des 1 100 ans de la création de l'Abbaye de Cluny. Le financement du projet (55 000 € TTC) a entièrement été pris en charge par la municipalité qui a confié la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au SICECO. Ce dernier, attaché au respect de l'environnement nocturne et considérant que le château est habité, a proposé une illumination douce et maîtrisée. Il a confié le projet à Vittorio Sparta, spécialiste de la mise en valeur du patrimoine par la lumière.

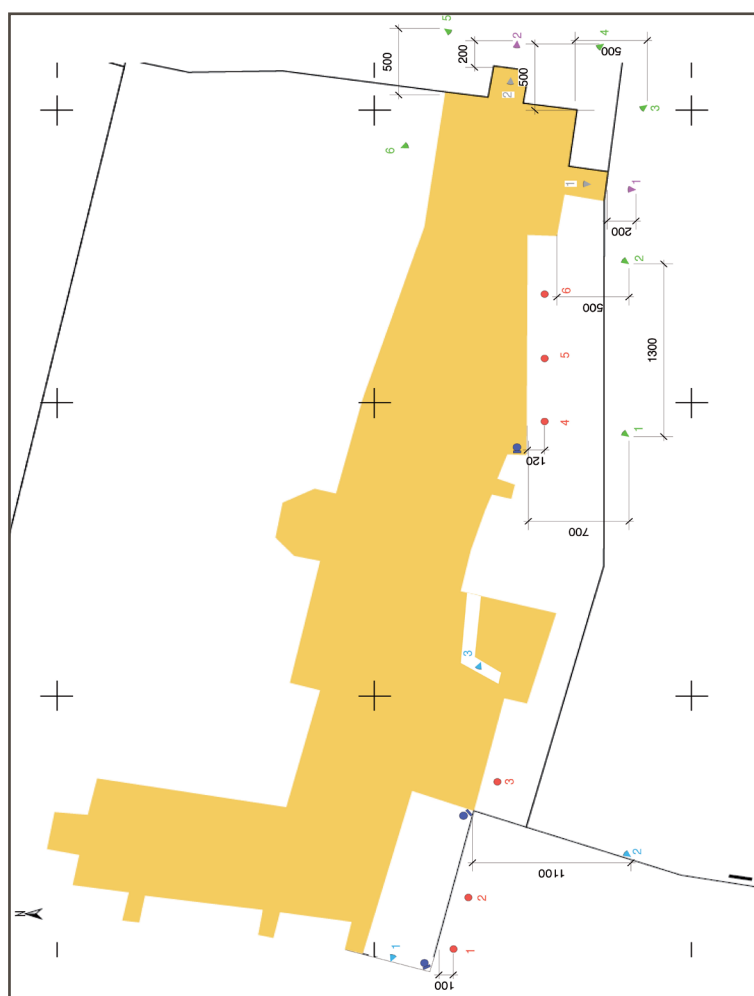
Une illumination respectueuse de l'environnement

Le château est subtilement mis en lumière par 22 projecteurs placés devant et sur sa façade avant de manière à n'éclairer que les éléments choisis. Cette décision, volontaire, conduit à augmenter le nombre d'appareils et la complexité du projet mais permet des effets plus fins, une consommation électrique moindre mais surtout de ne pas perdre de lumière inutilement. Par ailleurs, l'illumination est éteinte après 23h sauf évènement exceptionnel. L'entreprise FAUCHET a réalisé les travaux en prenant soin de ne pas détériorer le site.

Le saviez-vous ?

Gevrey-Chambertin fait partie des 663 communes adhérentes au SICECO. Elle lui a transféré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public de mise en lumière.

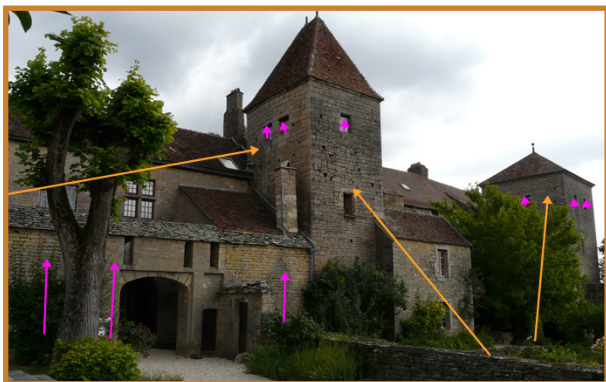
Schéma technique de l'installation



- 6 Projecteurs ETC 130 WEEF
35W IM 3000K
IO 6 - IO 180
Filtre correcteur 2500K
- 3 projecteurs extérieur 200 ou 400 MARTIN
- ▲ 3 projecteurs SILL Série 491
70W IM 3000K
Verre elliptique horizontal pour faisceau vertical
+filtre correcteur de température 1/4 CTO
- ▲ 6 projecteurs SILL Série 491
70W IM 3000K
Verre structuré gros
- ▲ 2 projecteurs SILL Série 491
35W IM 3000K
Verre structuré gros
+filtre correcteur de température 1/4 CTO
- ▲ 2 projecteurs SILL Série 491
35W IM 3000K
Verre structuré gros



Découvrir la mise en lumière du château



Rencontre avec Vittorio SPARTA, Concepteur lumière



«L'orientation du projet d'éclairage est organisée sur la notion du clair-obscur faisant ainsi entrer la lumière et les ombres dans l'esthétique de la composition nocturne.

Ce procédé utilisé en peinture nous permet dans le cas de cette mise en lumière d'accentuer les reliefs en conservant une dimension architecturale.

L'édifice n'est pas éclairé dans son ensemble, cependant la perception reste globale. Les différences de température de couleur de la lumière accentuent ce phénomène. Les ombres participent également à ce dessin, donnant vie cette vision nocturne.

Ainsi pour que le tableau soit totalement lisible, j'ai proposé d'associer les couleurs les plus chaudes aux parties les plus anciennes du château.»



Découvrir la mise en lumière du château



Concours Lumières, un concours national

Placé sous le haut patronage du Ministère de la culture, le Concours Lumières est organisé par le SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique) en partenariat avec Philips Eclairage depuis sa création.

C'est en 1987 que le Serce a eu l'idée d'organiser un concours intitulé «Lumières et Monuments» destiné à encourager la mise en valeur la nuit d'un élément de notre patrimoine, par une illumination permanente que le public peut voir gratuitement.

Depuis 1996 il est parrainé par le groupe MONITEUR.

En 2001, il a été relancé sous la nouvelle dénomination « Concours LUMIERES » ce qui reflète l'intérêt porté non pas seulement aux monuments mais également au patrimoine moderne, aux sites ruraux ou urbain et aux mises en valeur des agglomérations par l'éclairage.



CONCOURS
LUMIÈRES

2011, 23ème édition du Concours Lumière

Depuis son origine, 115 lauréats répartis à travers l'hexagone ont été primés par un jury composé de professionnels reconnus et pluridisciplinaires (spécialistes de l'éclairage du patrimoine urbain, de l'architecture mais aussi représentants de municipalités primées...).

L'évolution des réalisations proposées et primées au Concours dénote un intérêt croissant de la part des collectivités locales pour la mise en valeur de leur patrimoine en embellissant le cadre de vie de leurs habitants et en renforçant l'attrait touristique de leur ville.

Traditionnellement orientées vers l'illumination des monuments historiques et sites remarquables (cathédrales, places, monuments), les techniques modernes de mise en lumière s'étendent désormais aux bâtiments industriels et ouvrages d'art (ponts, viaducs, usine, cheminée industrielle, château d'eau, grue...).

C'est ainsi tout un pan d'un patrimoine jusqu'alors ignoré qui se trouve révélé désormais au grand public comme le met en exergue le Prix spécial du jury décerné en 2008 à l'occasion du 20ème anniversaire du concours couronnant la mise en lumière du parc du haut fourneau U4 à Uckange. Autre exemple, parmi les lauréats 2004, l'Usine Renault trucks de Bourg en Bresse a reçu la mention spéciale du jury pour la mise en lumière de la façade du bâtiment.

Le patrimoine naturel n'est pas en reste : c'est une autre tendance comme en témoigne l'éclairage de sites naturels tels que la cascade de Salins dans le Cantal (1997), les gorges d'Enval dans le Puy-de-Dôme (2001), la coulée verte de Niort (1990), le littoral de Biarritz (1999), le site du château d'Alleuze (2008) ou celui de la ville de Sisteron (2009) ...

Cette dimension esthétique complète et valorise la vocation d'origine d'aménagement et de sécurité dévolu à l'éclairage public.

Privilégiant la qualité, le Concours Lumières a déjà récompensé des réalisations dans de petites communes comme dans de grandes villes, s'attachant essentiellement au rendu des illuminations, à la technicité et à la performance de l'installation électrique.

Palmarès 2011

1^{er} prix : Mise en lumière de l'esplanade et de la façade du cimetière de Clamart, Syndicat Intercommunal du cimetière du Parc de Clamart (92)

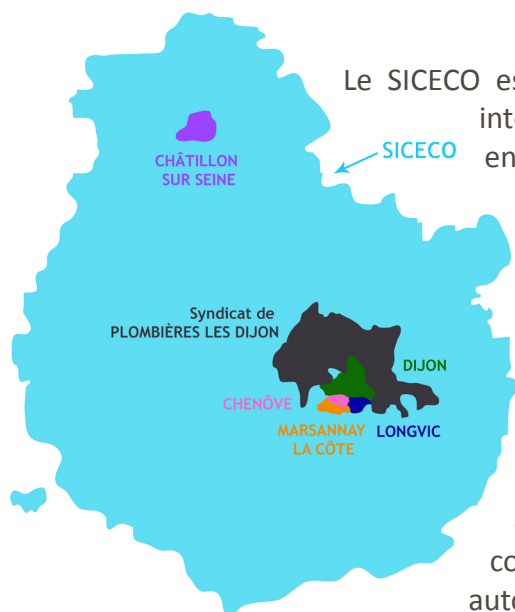
2^{ème} prix : Mise en lumière du Château de Gevrey-Chambertin, Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or (21)

3^{ème} prix : Mise en lumière du Lycée Pasteur, Ville de Venissieux (69)

Mention spéciale : Mise en lumière du Château de Pau, Ville de Pau (64)



Le SICECO, Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or



Le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale (autorité territoriale) fondé en 1947 et qui regroupe 663 communes en Côte-d'Or.

Propriétaires des réseaux basse et moyenne tension, les communes sont en charge d'organiser la distribution publique d'électricité. En adhérant au Syndicat, elles lui délèguent cette compétence.



Actuellement, en Côte-d'Or, il existe 7 autorités organisatrices de la distribution d'électricité (cf illustration) : 2 Syndicats (SICECO (663 communes) et PLOMBIÈRES LES DIJON (37 communes)), 5 communes autonomes (Châtillon-sur-Seine, Chenôve, Dijon, Longvic et Marsannay-la Côte) et 1 commune adhérente à la Fédération de l'Yonne.

Traditionnellement, le SICECO réalise des travaux d'électrification rurale et permet la desserte en électricité des habitants de Côte-d'Or. Il s'assure du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Peu à peu les missions du Syndicat se sont étoffées. Aujourd'hui, il est amené à réfléchir, en concertation avec les communes, sur des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Pour les communes qui le souhaitent, le SICECO peut également s'occuper des missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, d'enfouissement des réseaux de télécommunication (hors travaux électriques) et d'achat d'énergie. Il est habilité à intervenir dans le domaine des communications électroniques.

Dans le cadre de ses activités communes avec le gestionnaire de réseau ERDF, le SICECO s'engage à participer à la réduction des gaz à effet de serre par un développement harmonieux des réseaux électriques.

En ce qui concerne l'éclairage public, le SICECO propose aux communes diverses solutions permettant de mieux maîtriser la facture énergétique et d'adapter le matériel au juste besoin : coupure nocturne, suppression des points lumineux inutiles, changement de source lumineuse ou rénovation du luminaire. Le Syndicat conduit des essais dans certaines communes pour la modernisation des systèmes de commande de l'éclairage avec la mise en place d'un dispositif d'allumage et d'extinction en fonction de la luminosité. Des installations équipées de ballasts électroniques et des luminaires à LED (diodes électroluminescentes) sont également en cours de test. Concernant les travaux de mise en valeur du patrimoine, le SICECO aide les communes dans le choix des matériels adaptés en puissance et les incite à adopter des plages de fonctionnement très précises pour tous les sites. Grâce à ces propositions, le Syndicat encourage les communes à réduire leur consommation d'énergie et favorise ainsi la diminution des nuisances lumineuses la nuit.

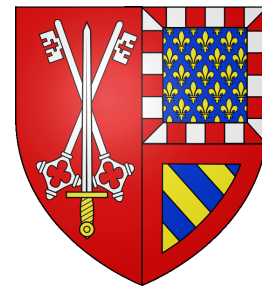
Plus d'informations sur www.siceco.fr



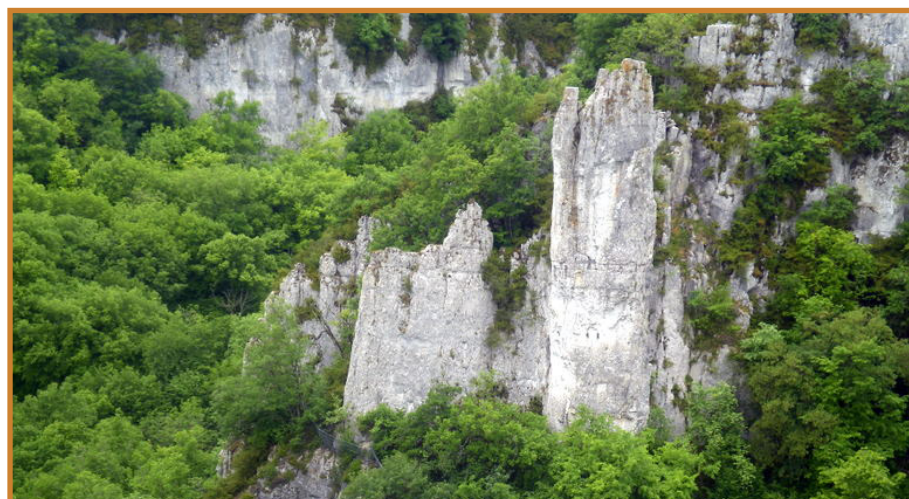
Gevrey-Chambertin, étape incontournable de la route des Grands Crus

Gevrey-Chambertin, commune viticole située à une quinzaine de kilomètres au Sud de la Capitale Bourguignonne est une étape incontournable de la route des Grands Crus. Avec un vignoble de 550 hectares de cépage «pinot noir», le village abrite 9 grands crus et 27 premiers crus.

Gevrey-Chambertin est empreint d'une longue histoire, débutant en 640, étroitement liée à celle d'hommes de pouvoir et d'hommes de Dieu. Au détour des rues vous pourrez admirer l'église saint Aignan datant du 12^{ème} siècle et visiter le château datant du moyen-âge. Pour préserver ce patrimoine culturel la commune a rejoint en 2005 la fédération des sites Clunisiens.



Aux charmes des monuments historiques s'ajoute une réserve naturelle «La Combe de Lavaux» offrant un panorama magnifique sur le paysage du vignoble. Riche de 487 hectares elle abrite des espèces rares tant végétales (biscutelle, véronique en épi ...), qu'animales (faucon pèlerin, lézard



Le SERCE a été créé en 1922 et réunit aujourd'hui près de 260 entreprises spécialisées réparties sur plus de 900 sites en France. Ces entreprises exercent leurs compétences dans le domaine du génie électrique et climatique. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et de la Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de Communication (FIEEC).

Secteurs d'activités : des compétences multitechniques au coeur de la construction et l'exploitation d'infrastructures électriques et numériques performantes et sécurisées :

- raccordement au réseau de distribution électrique des parcs éoliens, des installations photovoltaïques ;
- installations électriques du parc de production d'électricité,
- installation et maintenance des réseaux d'éclairage public et signalisation du trafic ;
- électrification des infrastructures de transport (tramways, lignes à grande vitesse, bornes de recharge pour véhicules électriques) ;
- installation électriques et climatiques des bâtiments (locaux industriels, tertiaires) ;
- installation électrique pour alimenter en énergie les process industriels ;
- déploiement du réseau numérique à très haut débit (fibre optique) ;
- déploiement de systèmes de communication et échanges de données dans les bâtiments (TIC, compteurs « intelligents », Gestion Technique Centralisée...) ;

Les entreprises adhérentes interviennent à tous les stades d'un projet : conception, réalisation, maintenance et exploitation

Role du SERCE :

- **Défendre les intérêts de la profession** en intervenant, en amont, sur l'élaboration des textes réglementaires et des documents contractuels auprès des pouvoirs publics et des grands donneurs d'ordre.
- **Agir dans le domaine technique**, pour la valorisation des techniques nouvelles, notamment en conception, en maintenance ou pour le développement de service ; participation à la normalisation européenne et internationale.
- **Favoriser la qualité des travaux**, qu'il s'agisse de la formation à la qualité, de la qualification des entreprises, ou de la participation aux systèmes de certification.
- **Veiller à la sécurité des chantiers**, grâce à l'action permanente de recherche, de sensibilisation et de formation du Service Prévention et Sécurité du syndicat et de ses ingénieurs de sécurité (visites de chantiers, conseils, prévention).
- **Ouvrer à la formation des hommes aux métiers de l'installation électrique** pour maintenir la compétence en préparant la mise en oeuvre des techniques nouvelles.

